Image not found or type unknown

Achat d'une véhicule avec une opposition administrative

Par **waltos**, le **08/07/2014** à **18:12**

Bonjour,

j'ai acheter un Twingo à une voisine et au moment de faire le changement de carte grise au guichet l'employé m'annonce que le véhicule est en opposition administrative depuis 2007 probablement une amande impayé, ma question est la suivante qu'elle sont mes droits dans ce cas précis qu'elle sont les obligation du vendeur?
merci de m'aider ces la 1er fois que je rencontre une tel situation.
Walter

Par **chaber**, le **08/07/2014** à **18:19**

Bonjour

Un certificat de non-gage vous aurait éclairé sur la situation administrative.

Tentez une transaction avec votre vendeuse

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés